

## COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

### Projet d'ordre du jour

#### **Cent cinquante-quatrième assemblée ordinaire, le 18 janvier 2019 à 9 heures 30**

#### **1. Points statutaires**

- 1.1 Ordre du jour
- 1.2 Procès-verbal de la 153<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 26 octobre 2018
- 1.3 Affaires en découlant (verbal)
  - 1.3.1 Suivi sur les recommandations du Groupe de travail sur les mesures de soutien aux étudiants parents

#### **2. Nomination**

- 2.1 Nominations [tableau]

#### **3. Sujets pour adoption**

- 3.1 Processus budgétaire 2019-2020 des Services à la vie étudiante et Centre sportif
- 3.2 État des résultats au 31 octobre 2018 des Services à la vie étudiante et du Centre sportif
- 3.3 Bilan des travaux 2017-2018 du Comité des usagers des Services à la vie étudiante
- 3.4 Plan de travail 2018-2019 du Comité des usagers des Services à la vie étudiante
- 3.5 Plan de travail 2018-2019 du Comité des usagers du Centre sportif
- 3.6 Octroi d'une cotisation automatique non obligatoire (CANO) au groupe d'envergure BQAM
- 3.7 Motion de félicitations aux étudiantes athlètes, étudiants athlètes des équipes du programme d'excellence sportive de l'UQAM sports d'automne 2018

#### **4. Sujet pour discussion**

- \* 4.1 Rapport d'avancement des travaux du Comité conseil permanent sur l'éducation inclusive et ébauche d'un projet de politique sur l'éducation inclusive (verbal)  
  
Invité : monsieur Alejandro Lorite Escorihuela, professeur au Département des sciences juridiques et président du Comité
- 4.2 Présentation de la campagne de sensibilisation sur la gestion du stress

#### **5. Points d'information**

- 5.1 Information de la présidente (verbal)
- 5.2 Information générale (verbal)
- 5.3 Registre des suivis
- 5.4 Période d'échange et d'information (verbal)
  - 5.4.1 Retour sur la semaine de mobilisation étudiante du 19 au 23 novembre 2018
  - 5.4.2 Formalisation de la table de discussion entre les Services à la vie étudiante et les associations étudiantes facultaires
  - 5.4.3 Rémunération des étudiantes, étudiants sur les instances, comités et autres groupes de travail
  - 5.4.4 Règles de réservation des locaux

#### **6. Dépôt de documents**

\* Ce point sera traité en priorité en raison de la présence d'un invité.